



Laon, le 2 septembre 2016

Communiqué de presse

Modification des horaires d'ouverture au public de la préfecture et des sous-préfectures

À partir du lundi 5 septembre 2016, les services de délivrance des titres de la préfecture (bureau de la nationalité et bureau de la circulation) et des sous-préfectures seront ouverts au public uniquement le matin de 8h45 à 12h, du lundi au vendredi.

Les après-midis seront consacrés à l'accueil des usagers disposant d'un rendez-vous.

Cette nouvelle organisation est mise en place afin de réduire les délais de traitement des dossiers.

Pour toute information sur vos démarches administratives ou relatives aux permis de conduire, aux cartes grises, aux cartes nationales d'identité et aux passeports, vous pourrez appeler le serveur vocal interactif de la préfecture (03.23.21.82.80) ou consulter le site internet : www.aisne.gouv.fr.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02